

## Motion

Date : 22 mars 2023

Dépôt : Claude LAMBERTY

Interpellat° - Grands projets  
de réforme de la politique  
nationale du sport

### La Chambre des Députés :

- Considérant les bienfaits des activités sportives sur la santé physique et mentale en contribuant à un mode de vie sain et actif ;
- Considérant que le manque d'activité physique est un facteur de risque majeur pour de nombreuses maladies chroniques telles que l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et le cancer ;
- Considérant que le sport véhicule des valeurs éducatives, sociales, morales et favorise la cohésion sociale et le vivre-ensemble ;
- Considérant les quelque 20.000 bénévoles actifs au sein des associations sportives qui forment la colonne vertébrale du mouvement sportif ;
- Considérant que les fédérations sportives organisent sans cesse des compétitions dans les disciplines les plus diverses contribuant ainsi au développement des activités sportives au niveau national ;
- Considérant que les fédérations sportives sont obligées de faire appel de plus en plus à du personnel administratif qualifié pour faire face aux exigences et aux défis au niveau administratif et organisationnel ;
- Considérant que les clubs locaux et les communes sont des acteurs majeurs dans l'épanouissement sportif des citoyens ;
- Considérant le rôle exemplaire du sport en matière d'inclusion ;
- Considérant que les infrastructures sportives permettent aux sportifs de pratiquer et de se développer dans une multitude de disciplines sportives ;
- Notant que le manque d'activité physique a été reconnu comme l'épidémie du 21<sup>e</sup> siècle par l'Organisation mondiale de la Santé ;
- Notant que l'enveloppe budgétaire 2023 du ministère des Sports s'élève à 0,067% du PIB, respectivement à 0,21% du budget de l'État ;

### invite le Gouvernement à :

- Valoriser davantage l'importance du sport et de l'activité physique dans la société ;
- Soutenir et à promouvoir le bénévolat dans toutes ses facettes via le développement d'un concept national de reconnaissance et de soutien du bénévolat dans son intégralité ;

- Doter les fédérations sportives des moyens nécessaires afin de poursuivre les efforts en vue de la professionnalisation du mouvement sportif;
- Poursuivre l'investissement dans des infrastructures sportives de qualité accessibles à tous ;
- Promouvoir le développement du domaine parasportif au Luxembourg ;
- Augmenter de manière conséquente les crédits alloués aux fédérations sportives dans les domaines administratif et sportif ;
- Inviter les clubs/fédérations à signer la charte Égalité femmes-hommes dans le sport ;
- Promouvoir et valoriser le sport féminin par une communication positive et sans stéréotype de sexe.

Motion adoptée par la Chambre des Députés  
en sa séance publique du 22 mars 2023

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Fernand Etgen